

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES



ISST
Institut
de Santé et de
Sécurité au Travail

Catalogue de Formation 2021

l'ISST votre partenaire pour la prévention

L'Institut de santé et sécurité au travail est une structure publique créée en 1990, c'est un organisme placé sous la tutelle du ministère des affaires sociales qui offre des services de consultations, d'assistance, de formation et d'information pour accompagner les entreprises dans leur gestion des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Dans ce catalogue nous vous proposons des actions de formation, d'information et de rencontres entre professionnels de la prévention des risques professionnels.

FORMATION :

Depuis sa création, l'ISST propose un programme qui permet aux professionnels de développer leurs connaissances en matière de santé et sécurité au travail.

Les actions de formation que nous proposons s'adressent à trois publics :

Responsables de sécurité, médecins du travail et infirmiers du travail.

Formation des responsables de sécurité (en présentiel) :

Un module composé de cinq sessions dont l'objectif est de doter les participants des connaissances fondamentales relevant de la mission légale d'un responsable de la sécurité. Des exercices en salle de formation, des travaux pratiques sur terrain et des visites d'entreprises sont prévus. Le transfert des acquis est vérifié en fin de formation. Les cinq thèmes proposés sont les suivants :

RS1- Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales et réglementaires en santé et sécurité au travail.

RS2- Identifier les dangers et évaluer les risques professionnels : application par une visite d'entreprise.

RS3-Analyser un accident de travail et élaborer un plan d'action

RS4-Maîtriser le tableau de bord des indicateurs de performance de la SST

RS5-Mettre en place l'ISO 45001V2018

Formation spécifique des chargés de sécurité (BLENDED E- LEARNING)

FS1-Sécurité opérationnelle des chaudières

FS2-Sécurité opérationnelle des compresseurs

FS3-Sécurité opérationnelle des ascenseurs et des montes charges

Formation des médecins du travail :

Un seul thème pratique qui permet les médecins de travail de développer leurs connaissances et découvrir leurs pistes d'intervention lors de l'apparition d'une pandémie.

MT- La communication en situation de crise

Formation des infirmiers du travail :

Deux thèmes sont proposés aux personnels paramédicaux et responsables d'hygiène.

IT1-Organisation d'une séance d'éducation pour la santé sur la prévention des accidents du travail par la méthode des 5 S

IT2-Test épicutané en médecine de travail : implication pour l'aptitude au travail

RENCONTRES SCIENTIFIQUES :

Des rencontres scientifiques de perfectionnement, de discussions et de débats sont organisées pour une mise à jour continue des connaissances et compétences :

Cercles de sécurité :

CS1-Conception des lieux de travail

CS2-L'entreprise face au risque d'incendie et d'explosion

Rencontres Médicales :

RM1-Consommation des substances psycho-Actives et aptitude au travail

RM2-Prolongation de la durée de la vie professionnelle : implication pour l'aptitude au travail

Mardi de la Prévention :

MP1-Prévention des risques professionnels dans le secteur de l'agriculture

MP2-Raffinage des huiles alimentaires et traitement du grignon d'olive

FORMATION DES RESPONSABLES DE SÉCURITÉ

SE CONFORMER AUX EXIGENCES LEGALES ET REGLEMENTAIRES EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Objectifs de formation

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales et réglementaires se rapportant au domaine de la santé et de la sécurité au travail applicable à son entreprise.

Assurer une veille réglementaire.

Objectifs pédagogiques

Définir les responsabilités de l'employeur et des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail.

Déterminer les missions des différentes structures intervenant dans le domaine de la SST.

Décrire la procédure de réparation des accidents de travail et des maladies professionnelles.

Dégager les écarts de son entreprise par rapport à l'application de la législation et de la réglementation en SST et les traiter

Utiliser des outils de veille réglementaire

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances générales sur les risques professionnels

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité- hygiène-qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Chefs d'équipes d'interventions.

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l'action

Rôle des acteurs de la prévention des risques professionnels en dehors de l'entreprise.

Dispositions du code du travail relatives aux responsabilités de l'employeur et de l'employé dans la prévention des risques professionnels.

Rôle et missions du responsable de sécurité.

Système de réparation des préjudices résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les secteurs public et privé.

Principaux textes et exigences concernant le contrôle réglementaire des équipements et installations.

Veille réglementaire : Présentation d'une grille

Place et intégration des exigences législatives réglementaires dans une démarche intégrée QHSE.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, visite d'entreprise, étude de cas par une visite sur terrain.

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|--------------|-----------------|--------------------------|--------|---|
| Quatre jours | De 8h00 à 14h30 | 22-23-24-25 FÉVRIER 2021 | 600 DT | Salle de formation de l'ISST /Entreprise industrielle |

Modalités de reconnaissance des acquis

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid

(Prestation à la demande payante)

En cas de pandémie les visites sur terrain seront remplacées par des exercices pratiques et la formation peut être distancielle.

IDENTIFIER LES DANGERS ET ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS : APPLICATION PRATIQUE PAR UNE VISITE SUR TERRAIN/OU CAS PRATIQUE EN CAS DE PANDÉMIE

Objectifs de formation

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales et réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels.
Proposer des mesures de prévention et de protection qui permettent de maîtriser les risques professionnels.

Objectifs pédagogiques

Préparer la visite des lieux de travail.
Collecter et exploiter les données relatives aux situations à risques.
Évaluer et hiérarchiser les risques professionnels.
Rédiger un rapport d'identification et d'évaluation des risques professionnels.

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.
Avoir des connaissances générales sur la législation en matière de SST.

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :
Responsables de la sécurité-hygiène-qualité-environnement.
Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).
Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l'action

Principes de l'évaluation des risques professionnels.
Groupe de travail et matériel.
Périmètre de la visite des lieux de travail.
Techniques de communication sur les lieux du travail.
Documentation nécessaire à collecter pour réussir la démarche.
Données nécessaires pour hiérarchiser les situations à risque.
Recommandations selon les principes de prévention et de protection.
Rapport final.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas à partir d'une visite d'entreprise.

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|--------------|-----------------|-------------------------------|-------------|--|
| Trois jours | de 8h00 à 14h30 | 30-31mars & le 1er Avril 2021 | 450 DT | Salle de formation de L'ISST/Entreprise industrielle |

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation
Evaluation à froid (Prestation à la demande payante)

En cas de pandémie les visites sur terrain seront remplacées par des exercices pratiques et la formation peut être distancielle.

ANALYSER UN ACCIDENT DE TRAVAIL ET ELABORER UN PLAN D’ACTION

Objectifs de formation

Prévenir les risques professionnels par l’analyse des accidents du travail.
Adopter une démarche visant à empêcher la récurrence d’un accident du travail.

Objectifs pédagogiques

Réaliser une enquête après accident.
Appliquer la méthode de l’arbre des causes.
Élaborer un plan d’actions.
Rédiger un rapport d’accident.

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.
Avoir des connaissances générales sur la législation en matière de SST.

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :
Responsables de sécurité-hygiène - qualité-environnement.
Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...)
Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l’action

Rappel des aspects législatifs et réglementaires relatifs à l’analyse des accidents du travail.
Introduction à l’analyse des accidents du travail.
Enquête après accident : conditions de l’enquête ; recueil des faits.
Analyse de l’accident du travail.
Réalisation de la méthode de l’arbre des causes.
Principes de l’arbre des causes.
Facteurs potentiels d’accident.
Présentation d’une fiche d’enquête.
Mesures préventives.
Plan d’actions.
Rapport d’accident du travail

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas à partir d’un film didactique.

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|--------------|-----------------|--------------------|-------------|--|
| Trois jours | De 8h00 à 14h30 | 18-19-20- mai 2021 | 450 DT | Salle de formation de L’ISST/Entreprise industrielle |

Modalités de reconnaissance des acquis

Test des connaissances pré et post formation
Évaluation à froid (prestation à la demande payante).

En cas de pandémie les visites sur terrain seront remplacées par des exercices pratiques et la formation peut être distancielle.

MAÎTRISER LE TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA SST**Objectifs de formation**

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales et réglementaires en matière d'élaboration et d'exploitation des statistiques des accidents du travail de l'entreprise
Mettre en place un tableau de bord pour le suivi des indicateurs de performance de la SST.

Objectifs pédagogiques

Identifier les données nécessaires pour l'élaboration des statistiques des accidents du travail.
Classer les accidents du travail selon des modèles standards.
Utiliser les indices de comparaison nationaux et internationaux.
Déterminer les indicateurs de la SST.
Intégrer les objectifs et cibles dans une démarche systémique (QHSE ou HSE).
Surveiller le tableau de bord.
Proposer un plan d'actions.

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.
Avoir des connaissances générales sur les risques professionnels et la législation en matière de la SST.

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :
Responsable de sécurité-hygiène-qualité-environnement.
Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...)
Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu

Rappel des aspects législatifs et réglementaires relatifs à l'analyse des accidents du travail.
Place des statistiques dans la gestion des risques professionnels dans l'entreprise.
Événements accidentels. Classes de données statistiques.
Modèles de classifications des accidents du travail : Modèle du Bureau International du Travail (B.I.T) ;
Modèles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie : (C.N.A.M).
Indices de comparaison au niveau national et international : Indices utilisés pour évaluer la fréquence ;
Indices utilisés pour évaluer la gravité.
Exploitation des données.
Tableau de bord des indicateurs de performance.
Démarches systémiques.
Notions d'objectifs et cibles, suivi du tableau de bord et plan d'actions.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, étude de cas par une visite d'entreprise, étude de cas par une visite d'entreprise ou à distance en cas de pandémie.

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|--------------|-----------------|--------------------------|--------|--|
| Quatre jours | De 8h00 à 14h30 | 21-22-23-24 juin 2021 | 600 DT | Salle de formation de L'ISST/Entreprise industrielle |

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation
Evaluation à froid (prestation à la demande payante)

En cas de pandémie les visites sur terrain seront remplacées par des exercices pratiques et la formation peut être distancielle.

METTRE EN PLACE LA NORME ISO 45001 VERSION 2018

Objectif de Formation

Gérer la santé et sécurité au travail dans une démarche d'amélioration continue

Objectifs pédagogiques

Identifier les exigences de la norme iso45001v2018

Mettre en place les exigences selon la norme iso45001v2018

Mettre en place une démarche d'audit et d'amélioration continue

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances de base sur les systèmes de management

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Chefs d'équipes d'interventions.

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu de l'action

Identification des exigences

* Repérer les éléments d'une politique SST et les techniques d'élaboration

* Comprendre la partie planification et la relation avec les 10 chapitres

* Comprendre et gérer l'amélioration continue et la mesure des performances

Eléments de mise en place du système

* Exigences de la norme ISO 45001

* Techniques d'intégration dans les systèmes de management QHSE

Eléments de la mise en place des actions d'amélioration

* Méthodes d'amélioration continue

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels, visite d'entreprise

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|--------------|-----------------|----------------------------|-------------|--|
| Trois jours | De 8h00 à 14h30 | 21-22-23 septembre 2021 | 450 DT | Salle de formation de L'ISST/Entreprise industrielle |

Modalités de reconnaissance des acquis

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (Prestation à la demande payante)

En cas de pandémie les visites sur terrain seront remplacées par des exercices pratiques et la formation peut être distancielle.

SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES CHAUDIÈRES**Objectifs de formation**

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales, réglementaires et techniques lors de l'acquisition, exploitation et réparation des chaudières.

Objectifs pédagogiques

Identifier les exigences légales, réglementaires et techniques relatives à la sécurité des chaudières.

Identifier les dysfonctionnements potentiels

Mettre en place un plan d'actions et maîtriser d'une façon opérationnelle les solutions aux réserves du contrôle réglementaire.

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances de base sur les notions de danger

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables de maintenance et entretien des chaudières

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu

* Les exigences légales et réglementaires.

* Les exigences techniques selon les normes (Wise...)

* Les techniques de contrôle d'une chaudière

* Les éléments du plan d'actions

* Les solutions et les techniques possibles pour lever les réserves du contrôle réglementaire.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels.

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|-------------|-----------------|--------------------------|--------|---|
| Trois jours | De 8h00 à 14h30 | 19-20-21 octobre 2021 | 300 DT | Les 19 et 20 octobre à distance Le 21 novembre à l'SST |

Modalités de reconnaissance des acquis :

Test des connaissances pré et post formation

Évaluation à froid (prestation à la demande payante).

SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES COMPRESSEURS**Objectif de formation**

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales, réglementaires et techniques lors de l'acquisition, exploitation et réparation des compresseurs.

Objectifs pédagogiques

Identifier les exigences légales, réglementaires et techniques relatives à la sécurité des compresseurs.

Identifier les dysfonctionnements potentiels

Mettre en place un plan d'actions et maîtriser d'une façon opérationnelle les solutions aux réserves du contrôle réglementaire.

Pré requis

Avoir au moins le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances de base sur les notions de danger

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité-hygiène-qualité-environnement.

Responsables de maintenance et entretien des compresseurs

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu

* Les exigences légales et réglementaires.

* Les exigences techniques

* Les techniques de contrôle d'un compresseur

* Les éléments du plan d'actions

* Les solutions et les techniques possibles pour lever les réserves du contrôle réglementaire.

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, Discussions, Travaux de groupe et individuels.

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|-------------|--------------------|---------------------------|--------|--|
| Trois jours | De 8h00 à 14h30 | 16-17-18 novembre 2021 | 300 DT | Les 16 et 17 novembre à distance Le 18 novembre à l'SST |

Modalités de reconnaissance des acquis (s'il s'agit d'une action de formation) :

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (Prestation à la demande payante)

SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES ASCENSEURS ET MONTES CHARGES**Objectif de Formation**

Se mettre en conformité par rapport aux exigences légales, réglementaires et techniques lors de l'acquisition, exploitation et réparation des chaudières.

Objectifs pédagogiques

Identifier les exigences légales, réglementaires et techniques relatives à la sécurité des ascenseurs et montes charges.

Identifier les dysfonctionnements potentiels

Mettre en place un plan d'actions et maîtriser d'une façon opérationnelle les solutions aux réserves du contrôle réglementaire

Pré requis

Avoir le niveau du baccalauréat.

Avoir des connaissances de bases sur les notions de danger

Public concerné

Toute personne intervenant dans la prévention des risques professionnels :

Responsables de sécurité- hygiène -qualité-environnement.

Responsables techniques et administratifs (productions, achats, GRH...).

Membres du comité de santé et de sécurité au travail.

Contenu :

*Les exigences légales et réglementaires

* Les exigences techniques

* Les techniques de contrôle d'une chaudière

* Les éléments du plan d'actions

* Les solutions et les techniques possibles pour lever les réserves du contrôle réglementaire.

Modalités pédagogiques

Exposes théoriques, discussions, travaux de groupe et individuels

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|--------------|--------------------|---------------------|-------------|---|
| Trois jours | De 8h00 à 14h30 | 7-8-9 décembre 2021 | 300 DT | Les 7 & 8 décembre à distance le 9 décembre à l'ISST |

Modalités de reconnaissance des acquis

Test des connaissances pré et post formation

Evaluation à froid (Prestation à la demande payante)

**FORMATION DES MÉDECINS
DU TRAVAIL**

LA COMMUNICATION EN SITUATION DE CRISE

Objectifs de l'action

Améliorer la communication interpersonnelle des participants en toutes circonstances (en période de crise sanitaire) et cela en prenant en compte son interlocuteur et en s'affirmant dans sa communication.

Doter les participants des aptitudes communicationnelles de base.

Objectifs pédagogiques

Se familiariser avec le fonctionnement de la communication humaine et son aspect interactif surtout en période de conjoncture sanitaire défavorable.

Appréhender le modèle de l'Iceberg pour mieux communiquer en période de crise.

Communiquer en temps de crise.

Pré requis

Cette formation ne nécessite pas de connaissances préalables

Public concerné

Médecins du travail

Médecins inspecteurs du travail

Résidents en médecine du travail

Contenu de l'action

Séquence 1 : les fondamentaux de la communication

 Définition de la communication interpersonnelle

 Présentation du processus de communication

 Distinction des rôles dans processus de communication

 La notion et le types de parasites dans un processus de communication

Séquence 2 : les modèles de communication

 Explication du modèle de l'iceberg.

 L'importance du modèle de l'Iceberg en cas de crise sanitaire.

 Distinction entre la communication rationnelle/objective et celle émotionnelle/subjective

Modalités pédagogiques

La formation se base essentiellement sur :

Une pédagogie active ; variée alternant exposés, exercices d'appropriation et jeux de rôle.

Assistance personnalisée tout au long de l'atelier de formation

Des méthodes et outils concrets et opérationnels directement utilisables en situation professionnelle.

Atelier pratique en rapport avec des situations de crise.

Modalités de reconnaissance des acquis

Appréciation du degré d'implication et de participation des apprenants lors des travaux individuels, en binôme ou en groupe.

Une fiche d'évaluation est distribuée aux participants, à la fin de la formation, pour recenser leurs feedbacks par rapport à la qualité de l'atelier.

Évaluation des acquis des apprenants : un tour de table au terme de la journée de formation pour recenser les acquis des apprenants.

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|--------------|------------------|-----------------|-------------|
| 1 journée | De 08h30 à 13h00 | 16 février 2021 | 150 Dinars |

FORMATION DES INFIRMIERS DU TRAVAIL

ORGANISATION D'UNE SÉANCE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ SUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR LA MÉTHODE « 5S »

Objectif de l'action

Préparer et animer une séance d'éducation pour la santé sur le thème : « Prévention des AT par la méthode 5S »

Objectifs pédagogiques

Déterminer les conditions de la mise en place de la méthode 5S
 Connaître les principes de l'éducation pour la santé
 Maîtriser les étapes de programmation d'une séance d'éducation
 Elaborer les messages clés d'une séance d'éducation pour la santé
 Maîtriser les techniques de communication et d'animation d'une séance d'EPS

Pré requis

Niveau d'enseignement supérieur

Public concerné

Responsable de sécurité
 Médecin de travail
 Infirmier de travail
 Membre de CSST

Contenu de l'action

Définition et intérêt de la méthode 5S
 Modalités de la mise en place de la méthode 5S dans l'entreprise
 Définition de l'éducation pour la santé et ses objectifs
 Processus de changement du comportement,
 Elément d'organisation d'une séance d'éducation pour la santé
 Supports écrits et audiovisuels utilisés pour réaliser une séance sur « Prévention des AT la méthode 5S »
 Les techniques d'animation d'une séance sur la prévention des AT par la méthode 5S
 Les éléments essentiels de l'EPS
 Organisation et évaluation d'une séance sur « La prévention des AT par la méthode 5S »

Modalités pédagogiques

Exposé théorique
 Travaux de groupe
 Mise en situation

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|-------------------------|------------------|------------------|------------|------|
| 3 journées consécutives | De 08h30 à 14h00 | 6-7-8 avril 2021 | 450 Dinars | |

Modalités de reconnaissance des acquis

- Evaluation orale et discussion.

TEST ÉPI CUTANÉ EN MÉDECINE DU TRAVAIL**Objectif de l'action**

Réaliser un test épi cutané de qualité en médecine du travail

Objectifs pédagogiques

Connaître les indications des tests épi cutanés

Savoir les différents types de batteries

Préparer le matériel des tests épi cutanés

Réaliser un test épi cutané

Lecture des tests épi cutanés

Pré requis

Niveau d'enseignement supérieur.

Public concerné

Médecins du travail

Résidents en médecine du travail

Contenu de l'action

Indications des tests épi cutané- Matériel utilisé-Technique-Lecture des tests épicutanés-Entretien.

Modalités pédagogiques

Présentation Powerpoint

Document CD

Atelier pratique

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|--------------|------------------|-----------------|-------------|
| Une journée | De 08h30 à 14h00 | 9 novembre 2021 | 150 Dinars |

Modalités de reconnaissance des acquis

Evaluation des connaissances par pré et post test.

REALISER UNE SPIROMETRIE**Objectif de l'action**

Réaliser selon les normes une spirométrie en médecine de travail.

Objectifs pédagogiques

Connaître les principes et les paramètres mesurés
Préparer le matériel de spirométrie
Réaliser une spirométrie,
Valider les résultats.

Pré requis

Niveau d'enseignement supérieur.

Public concerné

Technicien supérieur
Infirmier du travail.

Contenu de l'action

Présentation du matériel utilisé
Techniques d'utilisation du matériel de la spirométrie
Critères d'acceptabilité des courbes de la spirométrie
Technique du test de réversibilité
Présentation de la technique de la spirométrie étagée
Entretien du spiromètre (désinfection, étalonnage)

Modalités pédagogiques

Exposé théorique
Atelier pratique

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|--------------|------------------|-----------------|-------------|
| Une journée | De 08h30 à 14h00 | 4 Novembre 2021 | 150 Dinars |

Modalités de reconnaissance des acquis

Atelier pratique.
Evaluation orale et discussion

JOURNÉES DÉBAT

CONSOMMATION DES SUBSTANCES PSYCHO ACTIVES ET APTITUDE AU TRAVAIL**Objectif de l'action**

Évaluer l'aptitude au travail chez un salarié consommateur de substances psycho actives.

Public concerné

Médecins du travail
Résidents en médecine de travail
Médecins inspecteurs de travail.

Contenu de l'action

Les effets sur la santé de l'alcoolisme, l'usage des drogues et l'abus des médicaments psycho actives
L'aptitude du travailleur consommateur en tenant compte de l'impact en matière d'accidentologie et capacités au travail
Connaissances des aspects éthiques de la détection de la consommation en milieu de travail
Concepts et aspects cliniques
Risques en milieu professionnel et répercussions en matière d'aptitude
Enjeux éthiques du dépistage en milieu professionnel
Stratégie nationale de prévention de la toxicomanie : quelle prise en charge et prévention en milieu professionnel ?

Modalités pédagogiques

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|--------------|------------------|--------------|-------------|
| Une journée | De 08h30 à 14h00 | 15 Juin 2021 | Gratuit |

PROLONGATION DE LA DUREE DE VIE PROFESSIONNELLE : IMPLICATIONS POUR L'APTITUDE AU TRAVAIL**Objectif de l'action**

Identifier les implications de la prolongation de l'âge de la retraite pour l'aptitude au travail.

Public concerné

Médecins du travail
Médecins Inspecteurs du travail
Responsables des ressources humaines
Responsables de sécurité.

Contenu de l'action

Présentation de la loi de prolongation de l'âge de la retraite en Tunisie
Définition et paramètres de la pénibilité au travail
Les paramètres de décision de l'aptitude au travail pour les sujets âgés de plus de 60 ans.

Modalités pédagogiques

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|--------------|------------------|------------------|-------------|
| Une journée | De 09h00 à 14h00 | 24 Novembre 2021 | Gratuit |

CONCEPTION DES LIEUX DE TRAVAIL**Objectifs de l'action**

Connaitre les méthodes et les règles de conception sécuritaire des lieux de travail.
Intégrer la prévention en amont dans la conception des locaux et des lieux de travail.

Public concerné

Responsables de sécurité,
Professionnels de la santé et de la sécurité au travail.
Les différents acteurs qui entreprennent la construction ou l'aménagement de lieux de travail (maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, chefs d'entreprise...),
Ingénieur de maintenance.
Concepteur.
Architecte.

Contenu de l'action :

Contexte Réglementaires et nominatifs.
Rôle des acteurs concernés (architecte, maître d'ouvrage, chargé de sécurité) et des autorités compétentes.
Conception des lieux et situations de travail : démarche et méthodes
Intégration de la sécurité lors d'élaboration des cahiers des charges.
Démarche générale pour réussir un projet de création des lieux de travail.
Conception de lieu de travail : cas de télétravail.

Modalités pédagogiques (s'il s'agit d'une action de formation) :

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|-------------|--------------|--------------|-------|
| Une journée | 9h00 à 13h30 | 17 mars 2021 | 150DT |

ENTREPRISE FACE AUX RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION**Objectifs de l'action**

Prendre conscience des risques liés à l'incendie et à l'explosion.
Connaître et faire appliquer les mesures de prévention et lutte contre l'incendie l'explosion en milieu professionnels

Public concerné :

Responsables de sécurité
Médecins du travail
Responsables de maintenance
Responsables de production
Membres des équipes de sécurité incendie
Technicien et ingénieurs de sécurité

Contenu de l'action :

La réglementation liée à l'incendie et à l'explosion.
Méthode d'évaluation de risques incendie/explosion
Les mesures de prévention et de protection à mettre en œuvre pour lutter contre le risque incendie.
La formation nécessaire en matière de sécurité incendie.
La signalisation et l'éclairage de sécurité.
L'étude du danger.
Les zones ATEX.

Modalités pédagogiques

| Durée | Horaire | Date | Coût |
|--------------|----------------|-----------------|-------------|
| Une journée | 9h00 à 13h30 | 06 Octobre 2021 | 150DT |

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE**Objectifs**

Sensibiliser les participants à l'intérêt de la prévention des risques professionnels en milieu agricole

Engager une réflexion sur les moyens permettant de promouvoir la santé sécurité en milieu agricole

Public concerné

Professionnels du secteur agricole

Professionnels de la santé sécurité

Représentants des organisations professionnelles

Représentants des structures et autorités régionales

Contenu de l'action

Présentation du secteur agricole dans le gouvernorat de Bizerte

Statistiques nationales et régionales des accidents de travail et des maladies professionnelles dans le secteur agricole

Perception de la santé sécurité au travail par les salariés agricoles

Panel : Comment promouvoir une culture de prévention en milieu agricole ?

Axes à débattre :

- Formation en santé-sécurité au travail
- Achat et acquisition des équipements et des produits agricoles
- Information et sensibilisation en santé-sécurité au travail
- Les services de santé-sécurité au travail

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|-------------|----------|--------------|---------|---------|
| Une journée | 8H – 14H | 23 mars 2021 | Gratuit | Bizerte |

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR DE RAFFINAGE DES HUILES ALIMENTAIRES ET TRAITEMENT DES GRIGNONS D'OLIVE

Objectifs

- 1- Sensibiliser les participants aux risques d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive
- 2- Engager une réflexion sur les modalités de mise en place d'un programme de prévention visant la maîtrise des risques dans le secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive

Public concerné

Responsables de sécurité des entreprises du secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive
 Responsables des ressources humaines,
 Membres des CSST
 Professionnels de la SST
 Responsables qualité

Contenu de l'action

- Présentation du secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive en Tunisie
- Statistiques nationales et régionales des accidents de travail et des maladies professionnelles dans le secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive
- Les principaux risques d'accidents dans le secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive
- Les maladies professionnelles dans le secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive
- Expériences d'entreprises du secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive en matière de gestion de la santé sécurité au travail.
- Gestion des déchets et protection de l'environnement dans le secteur de raffinage des huiles alimentaires et traitement des grignons d'olive

| Durée | Horaire | Date | Coût | Lieu |
|-------------|----------|-----------------|---------|---------------|
| Une journée | 9H – 14H | 26 Octobre 2021 | Gratuit | Mahdia |

FICHES D'INSCRIPTION

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Niveau d'instruction initiale du participant :

Poste occupé :

Ancienneté dans le poste :

Inscription à (aux) la session(s) suivante(s) :

| FORMATION DES CHARGÉS DE SÉCURITÉ EN PRÉSENTIEL | | | |
|--|---|------------------------------------|-------------------------------------|
| Code | Thème | Date | <input checked="" type="checkbox"/> |
| RS1 | SE METTRE EN CONFORMITÉ PAR RAPPORT AUX EXIGENCES LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL | 22-23-24-25 FÉVRIER 2021 | |
| RS2 | IDENTIFIER LES DANGERS ET ÉVALUER LES RISQUES PROFESSIONNELS : APPLICATION PAR UNE VISITE SUR TERRAIN | 30-31 MARS et le 1er avril 2021 | |
| RS3 | ANALYSER UN ACCIDENT DE TRAVAIL ET ÉLABORER UN PLAN D'ACTION | 18-19-20 MAI 2021 | |
| RS4 | MAÎTRISER LE TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA SST | 21-22-23-24 JUIN 2021 | |
| RS5 | METTRE EN PLACE L'ISO 45001 V2018 | 21-22-23 SEPTEMBRE 2021 | |

Signature et cachet de l'entreprise

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Niveau d'instruction initiale du participant :

Poste occupé :

Ancienneté dans le poste :

Inscription à (aux) la session(s) suivante(s) :

**FORMATION SPÉCIFIQUE DES CHARGES DE SÉCURITÉ
(BLENDED E-LEARNING)**

| CODE | THEME | Date formation à distance | Date formation présentielle | Coût | <input checked="" type="checkbox"/> |
|------|--|---------------------------|-----------------------------|-------|-------------------------------------|
| FS1 | SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES CHAUDIÈRES | 12-13 OCTOBRE 2021 | 14 OCTOBRE 2021 | 300DT | |
| FS2 | SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES COMPRESSEURS | 16 - 17 NOVEMBRE 2021 | 18 NOVEMBRE 2021 | 300DT | |
| FS3 | SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE DES ASCENCEURS ET DES MONTES CHARGES | 7 - 8 DÉCEMBRE 2021 | 9 DÉCEMBRE 2021 | 300DT | |

Signature et cachet de l'entreprise

- 1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée accompagnée d'un bon de commande original.
- 2/ Facturation : la facturation se fait après la formation même en cas de participation à une seule journée.
- 3/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant à la fin de la formation

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à la formation suivante :

| FORMATION DES MÉDECINS DU TRAVAIL | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | Thème | Date | Coût |
| MT1 | LA COMMUNICATION EN SITUATION DE CRISE | 16 FÉVRIER 2021 | 150 DT |

Signature et cachet de l'entreprise

- 1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée accompagnée d'un bon de commande original.
- 2/ Facturation : la facturation se fait après la formation même en cas de participation à une seule journée.
- 3/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant à la fin de la formation

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à la formation suivante :

| FORMATION DES INFIRMIERS DU TRAVAIL | | | | |
|--|--|------------------------|-------|--|
| IT1 | ORGANISATION D'UNE SÉANCE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ SUR LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR LA MÉTHODE DES 5S | 6-7-8 AVRIL 2021 | 450DT | |
| IT2 | TEST EPI CUTANE EN MÉDECINE DU TRAVAIL | 9 NOVEMB RE 2021 | 150DT | |

Signature et cachet de l'entreprise

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à(aux) la formation(s) suivante(s) :

| RENCONTRES MÉDICALES | | | | |
|-----------------------------|---|------------------|-------------|-------------------------------------|
| Code | Thème | Date | Coût | <input checked="" type="checkbox"/> |
| RM1 | CONSOMMATION DES SUBSTANCES PSYCHO-ACTIVES ET APTITUDE AU TRAVAIL | 15 JUIN 2021 | GRATUIT | |
| RM2 | PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA VIE PROFESSIONNELLE : IMPLICATION POUR L'APTITUDE AU TRAVAIL | 24 NOVEMBRE 2021 | GRATUIT | |

Signature et cachet de l'entreprise

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la formation(s) suivante(s) :

| CERCLES DE SECURITE | | | | |
|----------------------------|--|-------------------|-------|--|
| CS1 | CONCEPTION DES LIEUX DE TRAVAIL | 17 MARS 2021 | 150DT | |
| CS2 | L'ENTREPRISE FACE AUX RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION | 6 OCTOBRE 2021 | 150DT | |

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée accompagnée d'un bon de commande original.

2/ Facturation : la facturation se fait après la formation.

3/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant à la fin de la formation.

FICHE D'INSCRIPTION

Mardis de la prévention

Année 2021

La présente fiche doit être renvoyée à l'ISST par fax au : 71 57 19 02

Entreprise :

Adresse :...../ Code postal :.....

Tél :

Fax :

Nom et prénom du responsable de formation :

Email du responsable de formation :

Nom et prénom du participant :

Poste occupé :

Inscription à (aux) la manifestation(s) suivante(s) :

| MARDIS DE LA PRÉVENTION | | | |
|--------------------------------|---|-----------------------------|---------|
| MP1 | PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE | 23 MARS 2021 A BIZERTE | GRATUIT |
| MP2 | RAFFINAGE DES HUILES ALIMENTAIRES ET TRAITEMENT DU GRIGNON D'OLIVE | 26 OCTOBRE 2021 À MAHDIA | GRATUIT |

Signature et cachet de l'entreprise

1/ Conditions d'inscription : envoi de la présente fiche dûment remplie et signée.

2/ Attestation : une attestation de participation sera délivrée au participant sur sa demande.